LE PRÊT A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SOUS L'ADMINISTRATION DE JULES TASCHEREAU (1858-1874)

PAR

CATHERINE POUSSET

INTRODUCTION

A ce jour, les historiens ont essentiellement décrit la vie de la Bibliothèque nationale an travers de ses collections, de ses employés, de ses bâtiments ; moins nombreuses sont les études concernant ses lecteurs. Les sources directes permettant d'appréhender leur composition aussi bien que leurs pratiques manquent en effet cruellement : jusqu'en 1868, l'accès des salles de lecture est libre et les bulletins de demande des lecteurs n'ont pas été conservés. On a le plus souvent évoqué l'histoire de ce public au travers des descriptions plus ou moins anecdotiques qu'en firent quelques contemporains, des bibliothécaires aux caricaturistes.

Cependant, si on ne possède plus trace des communications sur place, les archives de l'établissement conservent toujours les registres des prêts au-dehors. Bien que signalées par de nombreux historiens, ces listes de lecteurs et d'ouvrages empruntés un siècle durant n'ont été utilisées qu'occasionnellement.

Au XIX" siècle, l'usage du prêt au-dehors ne doit pas être tenu pour une partie marginale du service public. Il s'adresse aux savants, à ces « lecteurs sérieux » auxquels les responsables de la bibliothèque souhaitaient offrir en priorité l'usage des collections. Le maintien de ce service, malgré les inconvénients manifestes qu'il présente, et surtout son ampleur montrent qu'ils y ont très largement recours. Les registres des prêts permettent donc de recenser un grand nombre de ces lecteurs et offrent une base d'analyse significative sur les demandes du public savant.

Il a été choisi de les exploiter de manière systématique de 1860 à 1874, période restreinte mais cruciale pour l'histoire de la Bibliothèque nationale an XIX' siècle. Outre le fait que les meilleurs travaux qui retracent l'histoire de cette institution s'arrêtent en 1848, il n'est pas indifférent d'examiner le comportement des lecteurs savants et d'éclairer, par le biais de la pratique, les changements à l'œuvre dans le fonctionnement de la bibliothèque, au moment où intervient sa première grande reconstruction, sous l'égide de Jules Taschereau.

SOURCES

La Bibliothèque nationale de France a conservé pour le département des imprimés une série continue et uniforme de registres qui comptabilisent jour après jour les titres des ouvrages prêtés à l'extérieur entre 1840 et 1930. Considérant que ce corpus offre une masse de données exceptionnellement riches sur lesquelles on peut asseoir une analyse statistique du contenu des emprunts et des habitudes des usagers, il a été procédé au dépouillement et au traitement informatique de l'ensemble des prêts enregistrés entre 1860 et 1874. Ces registres, joints aux archives de l'administration de Jules Taschereau qui sont conservées au département des manuscrits (série AM), ont permis de constituer un catalogue des lecteurs habilités à emprunter des ouvrages imprimés et mamiscrits à cette époque. La sous-série F17 des Archives nationales a fourni les rapports au ministre sur le suivi de la réorganisation de la bibliothèque. Enfin, outre le dépouillement de leur abondante correspondance avec l'administration. L'identité et les activités de ces lecteurs ont été étudiées en utilisant principalement les instruments regroupés dans les Archives biographiques nationales, mais aussi en recensant leurs publications recueillies par la Bibliothèque nationale elle-même dans son Catalogue général des livres imprimés : auteurs.

PREMIÈRE PARTIE

LE SERVICE DU PRÊT AU-DEHORS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : CADRE HISTORIQUE ET INSTITUTIONNEL

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LES ORIGINES DU SERVICE DU PRÊT AU-DEHORS

Instauré dès le XVII" siècle pour faciliter les recherches des savants qui se rendaient à Paris, le service du prêt au-dehors s'est organisé véritablement au XVIIII" siècle. Bien que les règlements tentent de le maintenir dans des limites d'exception, il ne cesse de se développer pendant un siècle et demi avec la force d'un droit coutumier. Les gardes ne résistent pas à la pression des savants qui viennent de très loin se faire communiquer imprimés, manuscrits, estampes ou médailles. La Révolution, en assignant à la Bibliothèque nationale une mission nouvelle de soutien à la mise en valeur des dépôts littéraires qui sont constitués dans les départements, donne même une extension nouvelle à ce service.

Au début du XIX' siècle, les abus ont pris une ampleur alarmante ; les risques que court la Bibliothèque royale sont dénoncés publiquement à partir des années 1830. Le maintien du prêt au-dehors apparaît d'autant plus paradoxal qu'il est désigné comme une pratique dangereuse dans tous les traités de bibliothéconomie de l'époque et proscrit dans les règlements de la plupart des bibliothèques publiques. C'est que la Bibliothèque royale souffre alors d'une crise plus générale. Le prêt au-dehors est maintenu car il constitue un pis-aller pour remédier aux conditions précaires de consultation qui sont offertes sur place.

CHAPITRE PREMIER

LA RÉGLEMENTATION DU PRÊT AU-DEHORS A LA VEILLE DE LA RÉORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

Dans la première moitié du XIX' siècle, les responsables de la bibliothèque s'efforcent d'encadrer l'usage du prêt au-dehors par une réglementation particulièrement détaillée au regard des mesures prescrites pour le reste du service public. La Bibliothèque impériale continue de fonctionner selon le règlement du 30 septembre 1839. Deux de ses départements seulement sont concernés par le prêt à l'extérieur. Le département des imprimés ne prête d'ouvrages qu'à des lecteurs ayant une adresse à Paris ; le département des manuscrits, particulièrement sollicité, prête des documents suivant des procédures plus lourdes, mais anssi bien à Paris que dans les départements ou à l'étranger.

Eu 1858, l'administrateur encore provisoire Taschereau peut cependant affirmer devant la commission de réorganisation que depuis dix ans « la comptabilité du prêt est très bien tenue et le prêt présente moins d'inconvénient ». Les progrès engagés sont à mettre au crédit d'un effort soutenu de l'administration pour assurer le suivi des prêts et améliorer le service dans les salles à partir de 1854.

CHAPITRE II

PREMIÈRE ÉTAPE DE LA RÉORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE : LA COMMISSION DE 1858 ET LE RAPPORT MÉRIMÉE

La commission de réorganisation a pour objet de passer en revue les problèmes déjà soulevés par des commissions antérieures et de proposer des solutions réalistes pour mener à bien la réforme de la Bibliothèque impériale, où les travaux de reconstruction sont sur le point de commencer. La question du prêt à l'extérieur est bien délimitée et examinée en même temps que les améliorations à apporter aux conditions de consultation sur place. Dans les conclusions que rapporte son président Prosper Mérimée, la commission convient une nouvelle fois que le prêt au-dehors doit être réduit par tous les moyens. Elle relève moins les dangers que le prêt au-dehors fait courir à l'intégrité des collections nationales, et uotamment aux manuscrits, que les perturbations qu'il entraîne dans le service public intérieur. Elle constate que ce service est inscrit depuis trop longtemps dans les mœurs des chercheurs pour pouvoir être supprimé du jour au lendemain sans nuire à la bibliothèque elle-même et admet que l'on définisse des exceptions. Cette position de compromis s'ouvre sur une analyse optimiste : l'amélioration des conditions de consultation sur place devrait réduire le nombre des demandes de prêt au-dehors ; la solution ne se résume pas à un point de règlement. l'interdiction pure et simple. mais est iudissociable de la mise en place d'un service public rationnel et de qualité.

CHAPITRE III

L'APPLICATION DES RÉFORMES

Figure moins légendaire que celles qui se situent aux deux extrémités du siècle, Van Praët et surtout Léopold Delisle, Jules Taschereau fut pourtant le premier administrateur général de la bibliothèque qui réunit sous son autorité les pouvoirs jusque-là exercés collégialement par le conservatoire. Nommé à la bibliothèque par le pouvoir impérial pour diriger les travaux du catalogue des livres imprimés et suppléer l'administrateur Naudet dans les années 1850, il a déjà montré ses qualités de décideur et de réformateur pragmatique. Après 1858, il est chargé de mettre en œuvre le plus vaste programme de reconstruction et de réorganisation qu'ait connu la bibliothèque jusqu'alors.

Entre 1858 et 1868, en attendaut que soit publié le nouveau règlement de la Bibliothèque impériale, l'administrateur décide de limiter le nombre des emprunteurs des livres imprimés en suspendant toute nouvelle inscription. Le prêt des manuscrits est en revanche maintenu pour contribuer aux études en province et entretenir la coopération avec les grands centres de recherche internationaux.

La publication du règlement de 1868 réaffirme les conditions strictes de sélection des emprunteurs et de communication des ouvrages au-dehors. Elle s'accompagne de l'ouverture de deux salles de lecture, dont une réservée au public savant. Par ailleurs, l'administrateur, qui centralise depuis 1858 toutes les nouvelles demandes de prêt, adopte un ton pédagogique; on ne ménage pas les explications sur les motivations des réformes. On s'efforce aussi de proposer des solutions en alternative au prêt : communication sur place avec des horaires modulables, dans un cadre privilégié; recherche et copie des documents par un employé. Cependant, conservateurs et administrateurs s'opposent encore fermement à l'instauration d'un atelier de reproduction photographique, durant toute la période. Malgré les perturbations qu'entraînent la refonte des catalogues et le déménagement de toute la bibliothèque qui a lieu au même moment, l'administration s'efforce de garantir aux lecteurs les meilleures conditions pour poursuivre leur travail sur place.

SECONDE PARTIE

LES LECTEURS ADMIS A EMPRUNTER DES LIVRES AU-DEHORS

CHAPITRE PREMIER

COMPOSITION DU PUBLIC DES LECTEURS EMPRUNTEURS

Le registre des prêts de livres imprimés a permis de recenser une population d'environ neuf cents emprunteurs entre 1860 et 1874. Tous n'ont pu être identifiés avec précision mais des caractères récurrents peuvent être néanmoins dégagés quant à la composition de ce public et à ses origines géographiques et sociales.

On ne s'étonnera guère de la faible représentation des femmes, vingt-deux eu tout : on remarquera eu revanche un éventail assez large des âges auxquels ces

lecteurs sont autorisés à faire usage du prêt. Les lecteurs étrangers sont nombreux à profiter de leur séjour à Paris pour demauder le prêt des livres ; entre tous, les savants germaniques sont les plus nombreux, et ils sont accueillis avec une bienveillance nettement marquée.

Les titres les plus généralement retenus lors de l'inscription des nouveaux lecteurs sont les diplômes universitaires ou l'appartenance à une société savante. Les universitaires forment d'ailleurs la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée après le personnel de la bibliothèque, auquel on peut adjoindre les employés des autres bibliothèques parisiennes. Une part importante des emprunts sont effectués sous le nom de fonctionnaires de l'administration centrale.

CHAPITRE II

LA NATURE DES PRÊTS: ANALYSE DES REGISTRES (1860-1874)

L'analyse du contenu des emprunts corrobore les résultats de l'enquête sur l'origine sociologique des lecteurs, qui forment avant tout un public d'historiens et de bibliographes. Les emprunts d'ouvrages intéressant directement l'histoire représentent en effet 45 % des enregistrements, dont la moitié relatifs à l'histoire de France, avec une préférence notable pour les mémoires et récits de voyage. Une fois munis d'une autorisation générale de prêt, les lecteurs se font communiquer des livres de toute nature, qui dénotent une curiosité souvent éclectique. Bénéficiant de protections politiques ou bien travaillant à des travaux de haute volée scientifique, certains d'entre eux parviennent à se faire prêter assez couramment des ouvrages exclus du prêt par le règlement (incunables, éditions originales, livres accompagnés de cartes...). La faible représentation des périodiques renvoie surtout aux difficultés de fonctionnement du dépôt légal à l'époque; il en est de même pour les éditions étrangères, qui sont acquises avec parcimonie. En revanche, on note que les ouvrages récemment imprimés et déposés à la bibliothèque sont empruntés en grand nombre.

CHAPITRE III

LES COMPORTEMENTS

Les prêts sont théoriquement accordés pour servir à l'élaboration de travaux destinés à la publication. De fait, plus de 90 % des lecteurs qui bénéficient de ce privilège figurent au Catalogue général des livres imprimés. Certes, les registres portent la trace de l'avancement de ces travaux, mais ils révèlent également une utilisation détournée du prêt à des fins toutes personnelles.

L'observation de la courbe des enregistrements de prêts montre, à l'évidence, que leur nombre décline régulièrement à mesure que les conditions de lecture sur place s'améliorent. Le gel des inscriptions fait sentir ses effets avec un temps de retard, puisqu'on observe une première baisse sensible du nombre des emprunts d'imprimés à partir de 1861 seulement. La réorganisation du service public en 1868 provoque en revanche une diminution immédiate de 50 % du nombre des emprunts. L'administrateur parvient plus difficilement à imposer au personnel qu'il observe le même règlement que les lecteurs extérieurs. Le prêt interne reste très élevé.

L'étude des registres reflète également les habitudes de travail des emprunteurs. Les mois d'hiver sont les plus fréquentés. Durant le siège de Paris et sous la Commune, la bibliothèque reste ouverte, mais l'on observe bien sûr de graves perturbations dans la fréquentation : le nombre des lecteurs diminue, et certains noms apparaissent uniquement à cette époque.

Leurs correspondances, les mémoires qu'ils ont publiés attestent l'intérêt que les lecteurs prennent à la réorganisation interne de la bibliothèque, et leur pouvoir d'influence.

CONCLUSION

Les archives du prêt au-dehors permettent d'identifier et de suivre au jour le jour le public des savants qui fréquentent ce gigantesque dépôt littéraire que constitue la Bibliothèque nationale au XIX* siècle. En offrant aux lecteurs de s'approprier de nouveaux espaces d'étude, plus confortables et fonctionnels, les travaux de réorganisation mis en œuvre dans la décennie 1860 amorcent le déclin de ce mode de communication. Le nombre des emprunts et des emprunteurs reste cependant pour quelques années encore très significatif. La base de données constituée en vue de cette étude peut encore donner lieu à de multiples exploitations, par exemple pour approfondir certaines pratiques ou éclairer la connaissance de lecteurs spécifiques.

ANNEXES

Catalogue des lecteurs. - Tableaux et graphiques.